

La NOUH améliore le paysage urbain en Égypte

L'Égypte a décidé d'améliorer le paysage urbain de ses villes. Pour ce faire, elle a créé la National Organization for Urban Harmony (NOUH), qui dépend du Ministère de la Culture. Cet organisme contrôle l'impact visuel et coordonne les opérations d'amélioration des quartiers, et tout particulièrement celles qui visent le patrimoine urbain et architectural. Créée l'été dernier, on peut déjà commencer à voir les résultats de son travail dans des projets tels que la revalorisation de la rive occidentale du Nil à Louxor, la réhabilitation du quartier qui entoure l'ancien aéroport d'Imbaba ou la mise en conditions de l'itinéraire touristique entre le Nil et le temple d'Edfou.

La NOUH est un organisme présidé par le docteur Samir Gharib, et ses services sont situés dans un édifice historique de la citadelle du Caire (édifice construit par Saladin en 1176). Elle est constituée de divers centres d'information et de documentation, de planification de projets urbains, de préservation des immeubles de valeur, de contrôle de l'environnement urbain, ainsi que de préservation des espaces naturels et des jardins historiques.

Les techniciens de la NOUH tentent de respecter dans tous les projets l'environnement urbain et l'ambiance des sites, en plus de préserver les caractéristiques uniques des édifices antiques. Et ils travaillent pour améliorer l'espace urbain dans les villes égyptiennes en collaboration avec d'autres institutions de l'État égyptien. ■



La NOUH a promu l'amélioration du paysage urbain dans l'un des canaux du Nil à Louxor.

Kalopanagiotis entame un projet pour sa revitalisation



Un photomontage présente le quartier ancien de Kalopanagiotis après le projet de réhabilitation.

La petite ville chypriote de Kalopanagiotis, située dans le massif montagneux de Troodos, veut récupérer son caractère original et son attrait touristique grâce à un projet de réhabilitation de son patrimoine d'architecture traditionnelle et de son paysage. Le projet, grâce à un investissement de deux millions d'euros financé conjointement par l'Union européenne, l'État chypriote et la municipalité, commencera au cours du premier semestre de cette année 2005 et il prendra fin en 2008. Le responsable du projet est le district de Nicosie, qui l'a déjà présenté aux habitants de Kalopanagiotis, qui lui ont réservé un très bon accueil.

Les efforts du projet seront concentrés tout particulièrement sur le quartier ancien de la ville, pour lequel divers architectes privés sont en train de rédiger des projets d'intervention sur la base d'un diagnostic scrupuleux et à l'aide de photographies de l'état d'origine. Les travaux fondamentaux prévus sont centrés sur la récupération de façades, de pavages, de toitures et de fontaines publiques, et ils seront l'objet de la supervision du Département des Antiquités. Le réseau électrique sera enterré, les murs de béton seront revêtus de pierre, et une maison historique sera réhabilitée pour en faire un centre culturel. En outre, divers sentiers conduiront aux monuments situés dans les alentours de la bourgade.

Actuellement, environ trois cents personnes vivent à Kalopanagiotis, dont la population s'élevait à mille cinq cents habitants dans les années 1970. Le village constituait un complexe

touristique très important entre 1930 et 1950, grâce à ses sources sulfureuses ; celles-ci, en effet, en avaient fait la station balnéaire de Chypre, mais la situation politique instable des années 1960 et 1970 a encouragé l'émigration de ses habitants vers les villes, ce qui a eu des conséquences très négatives pour le tourisme. ■

La Campanie protège son architecture rurale



Un million d'euros des fonds régionaux ont été réservés pour l'amélioration des villages de la Campanie.

Le projet de loi Normes pour la sauvegarde et la revalorisation de l'architecture rurale traditionnelle envisage la protection de l'architecture rurale édifiée entre les XIII^e et XIX^e siècles sur le territoire de la Campanie (Italie). Cette réglementation de la Giunta Regionale della Campania ne s'écartera pas de la ligne suivie aussi bien par la Convention européenne du Paysage du 20 octobre 2000 que par la loi nationale de 2003 Disposizioni per la tutela e la valorizzazione dell'architettura rurale.

La nouvelle norme régule la tutelle et la revalorisation des installations agricoles ainsi que des édifices ruraux historiques. Elle met en place un recensement du patrimoine rural, de ses typologies et des interventions qui doivent être réalisées ainsi que des incitations pour les mener à terme. Elle propose aussi des aides régionales pour réaliser des travaux de réhabilitation, d'entretien, de consolidation et de restauration, en plus de l'adaptation fonctionnelle des espaces et des installations. Parallèlement, elle établit que le propriétaire ne peut ni modifier l'édifice ni le destiner à d'autres usages sans une autorisation régionale ; en outre, il devra permettre l'accès public à sa propriété au moins un jour par mois. Les subventions qu'elle établit peuvent couvrir jusqu'à 45 % du coût des interventions. ■

Actualité RehabiMed

Le symposium régional de RehabiMed traitera la réhabilitation de l'architecture traditionnelle

Le symposium régional Réhabiliter l'architecture traditionnelle méditerranéenne, qui se tiendra à Marseille du 22 au 24 septembre de cette année, constituera la première présentation publique de RehabiMed. Le symposium réunira des experts de tous les pays du bassin méditerranéen, qui mettront en commun leurs points de vue et débattront des stratégies politiques, des modèles de gestion et des techniques actuelles de réhabilitation.

Le travail commun de ces professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, des sciences humaines et de la politique offrira des réponses du XXI^e siècle au défi qui consiste à définir les voies pour la revitalisation de l'architecture traditionnelle présente dans les centres historiques des villes et

dans les noyaux ruraux disséminés sur l'ensemble du territoire.

Le symposium se tiendra au cours de l'année 2005, qui a été déclarée Année de la Méditerranée, à l'occasion du dixième anniversaire du processus de Barcelone, qui a pour but de partager une histoire et des traditions dans un espace méditerranéen commun de paix et de prospérité. Pour davantage d'information, voir la page web www.rehabimed.net, rehabimed@apabcn.es ou appeler au téléphone 93 393 37 70. ■



Marseille accueillera des experts présentant des visions, des moyens et des circonstances totalement différents.

Les experts avancent dans leurs travaux

Les trois réseaux d'experts de RehabiMed ont commencé à travailler à plein rendement dans leurs domaines de recherche respectifs. Un groupe d'experts est en train de réaliser un inventaire des expériences de réhabilitation de chaque pays, qui sont introduites dans une base de données. Les expériences les plus intéressantes quant à leurs résultats et à la possibilité de servir comme modèles de bonnes pratiques donneront lieu à des missions de travail et à des rencontres entre les agents.

Le réseau d'experts chargés d'élaborer une méthode pour la gestion de la réhabilitation urbaine est en train de commencer à préparer les instruments ainsi que les modèles de travail. Les experts chargés de rechercher la manière d'améliorer les travaux de réhabilitation des constructions traditionnelles de la Méditerranée travaillent de manière semblable. ■



Deux collaboratrices de RehabiMed à l'université égyptienne.

PROGRAMME

Symposium régional Réhabiliter l'architecture traditionnelle méditerranéenne

Marseille, les 22, 23 et 24 septembre 2005

Judi 22 septembre 2005

L'habitat méditerranéen

Habiter en Méditerranée

- Le milieu
- Les dynamiques démographiques et sociales
- Les nouveaux rapports entre milieu urbain et milieu rural

Le bâti traditionnel méditerranéen

- Caractéristiques communes
- Typologies, richesse et variété
- Formes d'habitat spécifiques
- Rôle des espaces extérieurs (publics et privés)

Débat

La réhabilitation urbaine (I)

L'aménagement du territoire

- Évolution du rôle des noyaux villageois et des centres urbains dans l'organisation du territoire (déclin ou attractivité)
- La valeur patrimoniale : un atout ou un handicap au développement

Les défis actuels et futurs

- Amélioration de l'habitat, développement social et économique, et valorisation du patrimoine architectural
- Le rôle de la réhabilitation dans le développement urbain durable

Débat

Vendredi 23 septembre 2005

La réhabilitation urbaine (II)

L'orientation du « projet » en milieu ancien

- Conservation ou démolition : dialectique entre mémoire et contemporain (continuum)
- Formes urbaines à maintenir ou à réinventer

Modèles d'opérations de réhabilitation

- Approche globale en réponse à des objectifs à long terme
- Concertation et participation citoyenne
- Acteurs publics et privés (gouvernance)

Débat

La réhabilitation du bâti

La connaissance du bâti : la méthode RehabiMed

- Diagnostic approfondi en amont du projet
- La sécurité structurelle : inspections techniques et entretien régulier

L'adaptation du bâti ancien à la vie actuelle

- Définition des critères d'habitabilité (accessibilité, lumière, espaces extérieurs privatifs, locaux de rangement, confort thermique et acoustique, etc.)
- Les techniques traditionnelles d'intervention face aux procédés industriels (complémentarité ou marginalisation)

Débat

Conclusions

Samedi 24 septembre 2005

Visite d'opérations de réhabilitation

Le projet dispose déjà de sa page web

La page web de RehabiMed peut maintenant être visitée à l'adresse www.rehabimed.net. La web constitue un instrument de communication entre les membres de RehabiMed et un moyen de faire connaître le projet parmi le public en général. Elle présente l'ensemble de l'information que RehabiMed génère et propose un contenu en rapport avec la réhabilitation de l'architecture traditionnelle de la Méditerranée. ■



Brigitte Colin « La réutilisation du patrimoine architectural urbain contribue à la transmission de la mémoire collective de la ville »

L'architecte Brigitte Colin est responsable depuis 1995 du programme Architecture et Villes dans la section Développement urbain de la Division des Sciences sociales, Recherche et Politiques de l'UNESCO. Auparavant, et pendant treize ans, elle avait travaillé dans le Département du Patrimoine culturel de l'Unesco, où elle a été responsable des musées et des sites historiques de la région arabe en particulier pour l'Afrique du Nord, et de la préservation des villes historiques de cette même zone géographique.

Brigitte Colin est une spécialiste de l'architecture, de la planification urbaine et régionale des pays arabes. Elle a eu aussi à sa charge le projet intersectoriel Développement urbain et Ressources en eau : Petites Villes historiques côtières, du programme MOST, ainsi que des prix d'architecture et d'autres projets de recherche sur les politiques urbaines (Villes intermédiaires et urbanisation en Afrique). Elle est le point focal de la coopération avec les ONG de professionnels, IUA/IFLA/ISoCaRP et de de la coordination des activités avec UN-Habitat, notamment dans le projet "Durabilité sociale des quartiers historiques" lancé à Barcelone en septembre 2004 avec l'université de Carleton au Canada et un réseau de recherche en Europe Centrale. Ses réponses à l'entrevue que nous offrons ci-dessous sont personnelles et n'engagent pas en aucun cas l'institution à laquelle elle appartient.

Avons-nous l'obligation « morale » de continuer à défendre une architecture liée à des usages qui ont petit à petit disparu ? »

« Oui, bien sûr, l'architecture fait partie des témoignages de toute culture et en particulier dans les villes. Elle fait partie de l'identité commune des citoyens de la ville, habitants et usagers : c'est dans cette dimension que la réutilisation du patrimoine architectural urbain contribue à la transmission de la mémoire collective de la ville. »

Quelles sont, selon vous, les valeurs essentielles de l'architecture traditionnelle que nous devons préserver, et quelles sont celles auxquelles nous pouvons renoncer ?

« Cette question est trop vaste pour permettre une réponse précise, mais l'architecture traditionnelle, liée à l'histoire ou à la tradition des hommes dans une situation culturelle donnée, devrait dans toute la mesure du possible être, non pas préservée, mais réutilisée. »

Le secteur touristique a donné lieu à des transformations importantes dans les enclaves traditionnelles. Un tourisme durable peut-il générer des actions globales et à la fois respectueuses de l'architecture traditionnelle ?

« Pour répondre à cette question, il faudrait s'entendre sur la définition de durabilité appliquée au tourisme. Il a été observé, dans certaines situations, que le développement par le tourisme est une solution pour revitaliser certaines villes historiques. Malheureusement, les phénomènes induits par des activités touristiques non contrôlées entraînent souvent la destruction du patrimoine traditionnel au profit de la conservation de certains monuments historiques et leur réutilisation unique à des fins touristiques, ainsi que l'exacerbation des phénomènes de gentrification dans les centres urbains. Dans tous les cas, les conséquences sur les sociétés traditionnelles du tourisme sont en général irréversibles : dans le bon comme dans le mauvais sens du cours des transformations sociales et culturelles de ces sociétés. »

Certaines interventions de réhabilitation font avec de petites enclaves des grands parcs thématiques. La caricature est-elle préférable à la disparition ?



L'architecture fait partie de l'identité commune

« Il semble préférable d'avoir des moyens liés aux nouvelles technologies de l'information pour transmettre certains témoignages que de créer des parcs "zoologiques" de la culture. »

La réhabilitation d'édifices et la revitalisation de zones urbaines sont-elles la clé de l'avenir pour la préservation des valeurs de ce legs ? Où se trouvent leurs limites ?

« Dans le cadre de la revitalisation des centres historiques, il est important que tous les acteurs des projets soient impliqués, et à tous les niveaux, de la conception à la réalisation : rendre les habitants acteurs du devenir de leurs quartiers est un des gages de réussite. Le tissu urbain, ancien, est une somme de paramètres complexes où la part de la vie des gens qui travaillent ou vivent dans le quartier est aussi importante que la conservation de la pierre, l'un ne devrait pas exclure l'autre.

Actuellement, certains quartiers historiques recueillent souvent les couches les plus pauvres des migrants ruraux ou étrangers, sans ressources pour réhabiliter un habitat qu'ils ne possèdent pas : en revanche, la richesse des traditions culturelles qu'ils apportent pourrait aussi contribuer à revitaliser ces quartiers anciens si une aide leur était apportée pour améliorer leur habitat. Mais la question cruciale se pose au niveau de l'éducation et de la formation tant des élus que des architectes et des urbanistes : la revitalisation des zones urbaines historiques est liée aux problèmes fonciers, la réhabilitation d'un édifice entraîne parfois des phénomènes de spéculation qui sont rarement maîtrisés par les élus ; la conception participative des projets de réhabilitation d'édifices ou de quartiers par les architectes pourraient dans une certaine mesure freiner ces phénomènes. » ■

Réflexions

De la restauration à la réhabilitation

La restauration architecturale a surgi à la fin du XVIII^e siècle, très influencée par les découvertes archéologiques d'Herculanum et de Pompéi. Au début du XIX^e siècle, en Italie, s'ouvrait un débat sur la conservation du patrimoine, autour de l'emploi de parties originales, mettant clairement en évidence les nouveaux éléments incorporés ; de ce point de vue, on remarquera les architectes Raffael Stern et Giuseppe Valadier. Plus tard, en France, Viollet-le-Duc proposa sa ligne de restauration avec le clair objectif de rendre aux monuments leur splendeur du passé ; et, en Angleterre, dans une ligne totalement différente, John Ruskin défendit la stricte conservation de ce qui existe. À la fin du XIX^e siècle, Camilo Boito tenta de concilier ces deux visions opposées avec ses recommandations pour une restauration scientifique.

L'internationalisation. À l'initiative de Gustavo Giovannoni, se tint à Athènes en 1931 une rencontre sur la sauvegarde du patrimoine, et la Charte d'Athènes sur la conservation des monuments fut rédigée. Il s'agissait de la première référence internationale qui posait des critères pour les interventions dans le patrimoine ainsi que la nécessité du travail multidisciplinaire et de la documentation des interventions. Cette charte servit par la suite de référence à la législation de nombreux pays. Après des années d'une certaine désorientation et d'application de critères très différents les uns des autres, on organisa en 1964 à Venise le II^e Congrès international des Architectes et Techniciens des Monuments historiques. Cette rencontre devait donner lieu à la Charte de Venise. Cette charte reprenait les positionnements défendus à Athènes, tout en ajoutant les bâtiments traditionnels et les ensembles urbains.

La réhabilitation. En 1975, impulsées par le Conseil de l'Europe, sont apparues la charte ainsi que la déclaration d'Amsterdam du patrimoine architectural. On envisageait alors la problématique de la dégradation physique et sociale des centres historiques, leur valeur patrimoniale ainsi que l'exigence d'adopter des mesures politiques pour leur réhabilitation. La nouveauté était basée sur le concept de conservation intégrée, ce qui, bien au-delà de la restauration des monuments, constituait une défense de la réhabilitation urbaine et envisageait des mesures d'équilibre social (protection de l'exode de la population, maintien du caractère de quartier, etc.). ■



Venise est la principale référence internationale pour les professionnels de la restauration.

Vocabulaire RehabiMed



	Grotte	Cabanon	Tente	Maison
Anglais	Grotte	Hut	Tent	House
Arabe	كَهْف	كُوخ	خَيْمَة	بيت، منزل، مسكن
Catalan	Cova	Cabana	Tenda	Casa
Espagnol	Cueva	Cabaña	Tienda	Casa
Grec	Σπηλιά	Καλύβα	Σακηνή	Σπίτι
Hébreu	מערה	צריף	אוהל	בית
Italien	Grotta	Capanna	Tenda	Casa
Turc	Magara	Kulube	Çadır	Ev

Témoignage graphique



Palais du XIV^e siècle à Damiette (Égypte) dessiné par Mignon avec un niveau de précision quasi photographique dans les détails.
Ce dessin a été publié en 1904 dans *Le Tour du Monde*, Hachette, Paris.

« Et c'est bien une vision de la ville morte que ces rues tournantes, bordées de vieux palais ; une vision calme, apaisée, comme une projection d'un temps lointain qui s'efface ». Ce commentaire sur la ville de Damiette, écrit par le grand égyptologue Albert Gayet (1856-1916), fait partie de l'article « Coins d'Égypte ignorés » publié en mai 1904 par la revue *Le Tour du Monde*. Gayet, outre l'introduction à l'histoire de cette ville, décrit en détail un grand nombre de ses bâtiments, les riches matériaux utilisés et même certaines des solutions constructives, en intervenant toujours sur la valeur de ces constructions et en critiquant leur état d'abandon. Cet article a été illustré par différents artistes de l'époque, parmi lesquels figure Mignon, auteur du dessin publié, et il constitue un document de base qui nous permet de découvrir des édifices aujourd'hui disparus.

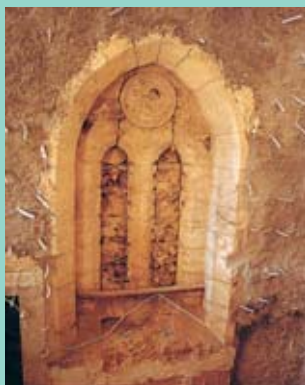
Agenda

Mois du Patrimoine en Tunisie

La culture et le patrimoine au service du développement touristique, tel sera le thème du Mois du Patrimoine à Tunis, qui se tiendra du 18 avril au 18 mai 2005. Parmi les actions de ce mois, on remarquera l'intensification des opérations de restauration et de réhabilitation de nombreux lieux et monuments, la création de circuits touristiques qui promeuvent les spécificités régionales et locales, ainsi que le lien avec le secteur privé pour l'animation d'espaces et de monuments historiques. Il s'agira aussi de renforcer les métiers relatifs au patrimoine de l'architecture traditionnelle.

Structures du patrimoine architectural

Du 22 au 24 juin de cette année se tiendra la conférence STREMAH 2005 - *Ninth International Conference on Structural Studies, Repairs and Maintenance of Heritage Architecture* (Neuvième conférence internationale sur les études de structures, la réhabilitation et l'entretien de l'architecture patrimoniale). La rencontre est organisée par l'Institut technologique du Wessex au Royaume-Uni, et elle présentera les derniers progrès scientifiques et technologiques à appliquer à la conservation du patrimoine architectural. Ce rendez-vous a déjà dix-huit ans d'expérience et, cette année, il se tiendra à Malte. Pour davantage d'information, Caroline Weaver, cweaver@wessex.ac.uk.



Vivre dans des villes de terre

Le congrès *Living in Earthen Cities - Kerpic'05* (Vivre dans des villes de terre), qui aura lieu les 6 et 7 juillet 2005 à l'Université polytechnique d'Istanbul, traitera de multiples aspects de l'architecture de terre, parmi lesquels la prévention des catastrophes. On prévoit qu'il présentera le point de vue complémentaire d'architectes et d'ingénieurs sur des thèmes aussi divers que les matériaux, la construction, les

sciences de l'environnement ou le marketing. Pour davantage d'information, voir : www.kerpic.org.

Patrimoine architectural

La rencontre internationale sur le Patrimoine architectural méditerranéen - RIPAM 2005, organisée par la Faculté des Sciences de l'Université Moulay Ismaïl, se tiendra à Mekhnès (Maroc) du 26 au 28 septembre de cette année. Au cours de la rencontre, on débattera des typologies architecturales et des systèmes constructifs. On approfondira aussi la connaissance des matériaux, des techniques et des méthodes de conservation. Pour davantage d'information, voir : www.fsmek.ac.ma.



Construction en terre

La quatrième édition du SIACOT - *Seminário Ibero-Americano de Construção com Terra* (Séminaire ibéro-américain de construction en terre) se tiendra à Monsaraz (Portugal) du 7 au 15 octobre 2005. L'événement est organisé par Proterra, un projet international et multilatéral de coopération qui met l'accent sur les transferts de technologie de la construction en terre dans les secteurs productifs et dans les politiques sociales des pays ibéro-américains. Pour davantage d'information, voir : www.ceped.br/proterra/index_e.htm.



Patrimoine et environnement

Monuments et espaces dans leur environnement : la conservation du patrimoine culturel face à la transformation des paysages urbains et ruraux est le titre de la 15^e Assemblée générale et Symposium scientifique de l'Icomos, qui se tiendra du 17 au 21 octobre 2005 à Xi'an (Chine). Pour davantage d'information, voir : www.canada.icomos.org.

NOUVEAUTÉ ÉDITORIALE Orientations quant à la réhabilitation urbaine

150 pages
Édition du Conseil de l'Europe, octobre 2004
ISBN 92 871 5527 5
Langue : français
17 euros

Étude de l'évolution de la réhabilitation urbaine à partir des années 1960 sur la base de références légales et de textes du Conseil de l'Europe. Définition d'un modèle de réhabilitation urbaine et proposition d'outils d'intervention, fruit de l'expérience acquise dans de nombreux projets et activités de réhabilitation développés par le Programme de Coopération et d'Assistance technique depuis 1973.



WEB Conservation du patrimoine palestinien

<http://www.rivaq.org>

Bientôt treize ans de vie à Rivaq, ONG palestinienne spécialisée dans la conservation, la protection et la diffusion du patrimoine architectural et culturel de son pays. Sa trajectoire en fait une ONG de référence dans le domaine de l'architecture traditionnelle.



BULLETIN REHABIMED Téléphone : +(34) 93 393 37 70 Fax : +(34) 93 240 23 60 E-mail : rehabimed@apabcn.es Page web : www.rehabimed.net

Directeur : Carles Cartañá Conseillers à la rédaction : Xavier Casanovas, Ramon Graus et Oriol Cusidó Coordinateurs : Jordi Marlet et Elisenda Pucurull
Conseil documentaire : Montserrat Villaverde Conception graphique : LMDG Lluís Mestres Impression : INGOPRINT

Dépôt légal : B-49.038 /04 ISSN : 1699-0021 Édité en : Espagnol, français et arabe Nombre d'exemplaires : 3.000 (1000 dans chaque langue)

ÉDITION : RehabiMed - Col·legi d'Aparalledors i Arquitectes Tècnics de Barcelona
Calle Bon Pastor número 5, 08021 Barcelona, Espagne

Conseil éditorial : Xavier Casanovas (Espagne), Gilles Nourissier (France), Paraskevi Fiouri (Chypre), Mahmoud Ismail (Égypte), Faisal Cherradi (Maroc) et Mohamed Beji Ben Mami (Tunisie) Responsable de l'administration : Inma Dávila